

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 13/03/23

Présents : MUFFAT JF / GREVAT J/ PASQUIER F/ GREVAT B/COTTET O/ CHANEY A/VALETTE JM/TROMBERT R/PARISSET E/GREVAT K/

Excusés : GAYDON F/ BERTHIAUD F / Absents : PUPPINI C

Le ou les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'art. L 2121-20 de la loi 96-142 du 21/02/96 : néant

- Le conseil municipal a nommé M. PARISSET E secrétaire de séance
- Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19H et la feuille de présence est élargée.
- Le quorum est atteint.
- Le compte rendu du conseil municipal du 31/01/23 est approuvé à l'unanimité
- Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose en question diverse : affaires diverses dont le point est fait d'entrée de séance
- néant

URBANISME

Camping : les services de l'Etat proposent :

- un reclassement du camping en zone NC, sauf la partie déjà construite.

TRAVAUX

Enrochement du talus parking Mairie

Un seul devis reçu : STE LAVANCHY :

Partie communale : 20 278.00 EHT

Partie privative COTTET PUINEL : 6 076.00 EHT

Le conseil municipal donne son accord pour 20 278.00 EHT

UV Réservoir des Buissons

Nécessité de changer les UV du réservoir des Buissons

2 entreprises ont répondu :

HYDROLACS : 4 572.00 ETTC

STE ELECTRO MECANIQUE GENEVOIS : 4 056.00 ETTC et la Sté propose de changer le compteur qui est obsolète au même prix.

Le conseil municipal donne son accord pour la STE ELECTRO MECANIQUE GENEVOIS : 4 056.00 ETTC

Sécurisation traversée du village

Pour information, MM PEREZ ont contacté un architecte qui doit déposer un PC en Mairie.

Ils ont été informés que la Mairie souhaite commencer les travaux rapidement.

Installation de bornes électriques

Le Maire informe la possibilité de signer un transfert de compétence avec le SYANE pour :

- Création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables » transféré au SYANE pour la mise en place d'un service, dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge.
Le conseil municipal donne son accord et :
- Adopte les conditions administratives, techniques et financières d'exercice de la compétence approuvées par le Bureau du SYANE en date du 12 mars 2015, modifiées par le bureau du 13 décembre 2018 puis celui du 20 mars 2020.
- S'engage à verser au SYANE les cotisations et participations financières au fonctionnement et à l'investissement dues en application de l'article 8 des statuts du SYANE.

- S'engage à inscrire les dépenses correspondantes au budget municipal et donne mandat à Monsieur le Maire pour régler les sommes dues au SYANE.
- S'engage, le cas échéant, à inscrire les dépenses correspondantes au budget municipal et donne mandat au Maire pour régler les sommes dues au SYANE.
- Autorise le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de compétence IRVE
- Prévoir une borne double charge T
Pour mémoire, à la charge communale : 4 700^E/Borne/Commune et une subvention de 2 700E

Etude Carrefour des Granges

Pour information, la CCHC étudie la mise en place d'un carrefour au Granges

Deux propositions sont en cours :

ALP VRD : 14 175 EHT

IMEOS : 11 780 EHT

Prise en charge des études par la CCHC et le Département

ECOLE

Des échanges sont en cours avec l'inspection académique afin d'éviter la fermeture d'une classe.

GITES

Suite à de nombreuses demandes, le Maire informe qu'aucun gîte communal n'est disponible actuellement, ils sont tous déjà loués.

PISTE FORESTIERE DE CRIOU

Le Maire informe que la quasi-totalité des propriétaires ont signé les autorisations de passage et que les travaux pourront démarrer prochainement.

QUESTION DIVERSE

Suite à une demande verbale d'urbanisme, concernant un échange de parcelles à la Touvière incluant un ancien chemin communal, la commission étudie le dossier et donnera un avis ultérieurement..

Vu le Maire d'ESSERT-ROMAND
MUFFAT JIE

A handwritten signature in black ink, located at the bottom right of the page. The signature is stylized and appears to be the name of the Mayor, Muffat Jie.

2